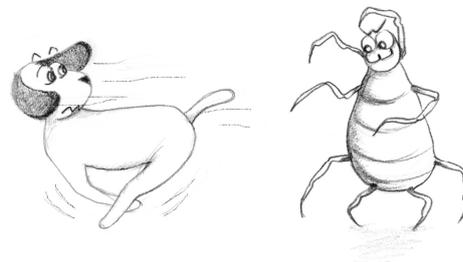


## Les beaux jours arrivent... gare aux tiques !

Le soleil est de retour, rien de plus motivant pour de belles promenades dans la nature. Pourtant il est nécessaire de faire attention aux parasites, qui entrent dans une période d'activité maximale. Outre une réaction locale au niveau de la pique (rougeur, abcès...) votre compagnon peut également contracter certaines maladies. En effet, certaines tiques peuvent transmettre la piroplasmose, l'ehrlichiose ou la maladie de Lyme.



Pour éviter les risques, la meilleure solution est sans nul doute la prévention. Il existe de nombreux produits sous forme de sprays, pipettes ou colliers afin de repousser les indésirables. Dans certains cas, il peut être conseillé de faire vacciner votre animal contre la piroplasmose ou la maladie de Lyme. Ces vaccins ne sont pas efficaces à 100% mais votre vétérinaire pourra vous dire s'ils sont indiqués.

Il est également nécessaire d'inspecter régulièrement la peau de votre animal, surtout après une promenade, pour voir si une tique ne s'est pas accrochée. Surveillez d'avantage les zones où la peau est fine comme derrière les oreilles, entre les doigts ou sur le ventre. Si vous en repérez une, enlevez-la à l'aide d'une pince spécifique, mais ne l'arrachez pas et n'utilisez pas d'éther.

Lorsque votre chien présente un comportement anormal, qu'il est abattu, ne mange pas, reste dans son coin ou a des urines foncées, consultez rapidement votre vétérinaire qui vous donnera un traitement approprié.